

Les conférences de l'IAP Sorbonne et de l'IRJS

Cycle « Droit et pratique de l'assurance »

L'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DES DIRIGEANTS : POINTS SENSIBLES

Sous la direction scientifique du Professeur Pierre-Grégoire Marly,
Directeur adjoint de l'IAP Sorbonne

28 mai 2019
17h - 20h

Centre Panthéon
Amphi II B - 12 place du Panthéon - 75005 Paris

Inscription obligatoire : <https://bit.ly/2ZlkQ0H>
une pièce d'identité pourra être demandée

Programme

17h00 - Accueil

17h15 - Allocution d'ouverture

**17h30 - Sanctions administratives :
dans quelle mesure sont-elles assurables ?**

Rémi PASSEMARD, *Avocat associé, ORPA Legal*

Nicolas SABIANI, *Souscripteur confirmé Financial lines, référent technique européen pour la D&O, Zurich insurance Plc.*

**18h00 - Programmes internationaux d'assurance :
quelle est l'efficacité des couvertures en intérêt financier (FinC)
face au non-admis ?**

Pierre-Grégoire MARLY, *Professeur à l'Université du Mans, Directeur adjoint de l'IAP Sorbonne*

Fabienne BOTTLING, *Technical Underwriting Specialist, Zurich Insurance plc*

Didier SEIGNEUR, *Vice-président et Clarence Lefort, Responsable juridique et sinistres, CRF Assurances*

**18h50 - Sanctions internationales : quelle est leur incidence
sur les polices d'assurance ?**

Sandrine MAZAUDOU, *Claims Expert, AXA XL*

Alexis VALENÇON, *Avocat associé, Kennedys AARPI*

19h30 - Cocktail